



# Tarification 2020

## Apports en déchetterie pour les professionnels

Liste des déchets professionnels acceptés	Limitation	Coût HT € / m <sup>3</sup>
Cartons, emballages et papiers recyclables (tri sélectif du bac jaune), piles, verre, palettes <sup>(1)</sup> , métaux, batteries, huiles moteur, mobilier des particuliers <sup>(2)</sup>	5 m <sup>3</sup> / apport	<b>GRATUIT</b>
Végétaux		11,00 €
Inertes (gravats)		16,50 €
Bois conformes <sup>(3)</sup>		13,50 €
Souches (diamètre de 15 cm à 1 m)		15,50 €
Incinérables (dont bois non conforme)		19,50 €
Non valorisés		32,50 €
<b>Si déchets non triés ou dépôt non autorisé</b>		<b>37,00 €</b>
DEEE : ne sont pas acceptés pour les professionnels spécialisés dans cette catégorie de produit.	Limitation	Coût HT € / unité
Lampes et tubes	Si > 10 unités / an	0,50 €
GEM Froid : gros électroménager froid	Si > 2 unités / an <sup>(4)</sup>	13,00 €
GEM non froid : gros électroménager non froid		6,00 €
Écrans		8,00 €
PAM : petits appareils en mélange		3,00 €
Déchets toxiques	Limitation	Coût HT € / kg
Radiographie, huile de friture	Petite quantité	Gratuit
Filtres à huile minérale	50 kg / apport	0,54 €
Solvants liquides		0,97 €
Produits solides pâteux (peinture...)		0,84 €
Acides et bases		1,50 €
Autres produits identifiés		1,50 €
Produits phytosanitaires		2,26 €
Aérosols		1,59 €
Comburant		2,02 €
Produits de laboratoires		1,85 €
Produits mercuriels		8,98 €
Produits non identifiés		1,50 €

<sup>(1)</sup> : hors palettes-parpaings, hors cotes, avec plus de 3 éléments cassés

<sup>(2)</sup> : Pour les professionnels il est obligatoire d'avoir la carte d'adhérent Eco-mobilier ([www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr)) + carte accès

<sup>(3)</sup> : conforme aux prescriptions techniques d'acceptation du recycleur

<sup>(4)</sup> : sauf autorisation spécifique

## Pour obtenir votre carte d'accès,

pensez à vous munir des pièces suivantes :

- ◆ Un contrat rempli et signé ([www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr))
- ◆ Copie des cartes grises des véhicules
- ◆ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- ◆ Attestation de l'inscription au Répertoire des Métiers ou Registre du Commerce et des Sociétés ou tout autre document justifiant de l'activité professionnelle :
  - Fiche de paie pour les Chèques emploi-service
  - Statut et avis de non imposition pour les associations
  - Code INSEE pour les administrations

La mise à disposition d'une carte d'accès en cas de perte, vol ou ajout de carte au-delà de 3 distribuées sera facturée 12,50€ par carte.

## Où retirer votre carte ?

Orléans Métropole - Direction Gestion des Déchets

33 rue Hatton - 45100 ORLEANS, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Déposez votre dossier complet, vous repartez avec votre carte qui sera active sous 24h.**

**Le retrait des cartes se fait sur place.**

## Où et quand apporter vos déchets ?

Horaires pour les professionnels	Période haute : Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 novembre		Période basse : Du 1 <sup>er</sup> décembre au 28 février	
	VEGE'TRI	DECHETTERIE	VEGE'TRI	DECHETTERIE
<b>Lundi</b>	De 14H00 à 18H30	De 14H00 à 18H30	De 14H00 à 17H30	De 14H00 à 17h30
<b>Du mardi au vendredi</b>	De 9H00 à 12H00 De 14H00 à 18H30	De 9H00 à 12H00 De 14H00 à 18H30	Fermées la journée du mardi et le jeudi matin De 10H00 à 12H00 De 14H00 à 17H30	De 10H00 à 12H00 De 14H00 à 17H30
<b>Samedi</b>	De 9H00 à 12h00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé À partir de 12h	De 9H00 à 12H00 Accès refusé l'après midi
<b>Dimanche</b>	Accès refusé	Accès refusé	Accès refusé	Accès refusé

**Attention :** Tout utilisateur d'un véhicule professionnel quel qu'il soit doit **présenter sa carte** pour l'enregistrement de ses déchets. Tout apport en provenance d'un véhicule professionnel stationné hors de la déchetterie est strictement interdit. Le tarif des déchets non triés est applicable à tout type de professionnel.

- Déchetterie à Orléans  
**Chemin du clos de l'Alouette**
- Déchetterie et Végé'tri à Saint Cyr en Val  
**Avenue du Parc Floral**
- Déchetterie et Végé'tri à Ingré  
**Chemin de la vallée de l'Azin**
- Déchetterie à Saran  
**Allée Marcel Paul - ZA de Montaran**
- Déchetterie à Saint Jean de Braye  
**Rue de la Burelle**
- Déchetterie et Végé'tri à Chécy  
**Rue Pierre et Marie Curie**



**INFOS QUALITÉ DÉCHETS**  
**02 38 56 90 00**  
[qualitedechets@orleans-metropole.fr](mailto:qualitedechets@orleans-metropole.fr)

